

Bac Pro Conduite de Productions Horticoles

OBJECTIFS

- Réaliser des opérations de conduite d'ateliers horticoles dans des champs de production variés (fruits, légumes, végétaux d'ornement, jeunes plants...)
- Respecter des règles d'hygiène et de sécurité
- Prendre en compte la responsabilité environnementale de l'entreprise
- Maintenir la qualité des milieux et maîtriser les coûts

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités

- Structures horticoles telles que des entreprises horticoles de grandes ou petites dimensions
- Entreprises très spécialisées
- Structures de recherche, d'expérimentation ou d'insertion

Emplois accessibles

- Chef de culture, chef d'équipe en exploitation maraîchère, arboricole ou horticole, chef de station fruitière
- Conducteur de travaux horticoles
- Ouvrier agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, arboriculture (conventionnel ou biologique)
- Serriste

Poursuite d'études

- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) dont **BTS Métiers du Végétal Alimentation Ornement Environnement** Formation disponible sur le Campus Montravel
- Certificat de Spécialisation (CS) dont **CS Conduite de Productions Maraîchères** | Formation disponible sur le Campus Montravel
- Licence Professionnelle

DURÉE

VOIE SOLAIRE

2 années à temps plein (1680h) :

- 1078h de cours
- 490h de TP ou TD
- 112h de séances pluridisciplinaires
- **15 à 17 semaines de stage en milieu professionnel**

VOIE APPRENTISSAGE

2 années à temps plein (1400h soit 40 semaines en centre sur 2 ans)

Rythme d'alternance

Voir le calendrier d'alternance de la formation

PRÉ REQUIS

Avoir suivi et validé, par des résultats et appréciations satisfaisants, une seconde professionnelle ou générale

ACCESSIBILITE

- Sortir de classe de seconde générale ou professionnelle
- Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent
- Il n'y a pas de passerelles possibles avec d'autres certifications

CONTENU DE FORMATION

Capacités générales

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Capacités professionnelles

- Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes
- Organiser le travail du chantier horticole
- Animer une équipe de travail
- Assurer des opérations techniques sur les végétaux
- Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal
- Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations

ATOUTS DU CAMPUS

- **Parcours de formation en horticulture/maraîchage complet (du CAP au BTS)**
- **Pratique de la multiplication végétative en laboratoire in-vitro**
- **Formation théorique et pratique à la conduite d'engins de chantier (mini-pelle, tracteur) pour l'obtention d'une attestation de conduite en sécurité**
- **Matériel spécifique pour les travaux en horticulture : motteuse, rempoteuse, semoir pneumatique**
- **Serres de production (chaudes et froides) : fleurs ornementales, plantes vivaces et plants de légumes**
- **Interventions et visites de professionnels**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Trois champs de compétences seront évalués
- Le Campus Montravel est habilité pour la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- L'évaluation des champs de compétences mobilisent du Contrôle en Cours de Formation (CCF) et des épreuves ponctuelles terminales
- Le candidat a la possibilité de valider un ou des blocs de compétence

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratiques sur les plateaux techniques de l'établissement
- Dotation d'équipements pour accomplir les tâches professionnelles en conditions de sécurité (Financement Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)
- Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs et individuels
- Les effectifs des apprentis sont mixés avec les élèves de la voie scolaire. Les parcours sont individualisés pour accéder aux mêmes apprentissages

CONDITIONS D'ACCÈS

- Prise de contact possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre
- Parcours de formation Seconde Pro ou générale accompli
- Titulaire CAP
- Pour l'apprentissage : signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation ou possibilité d'intégrer le bac professionnel par voie scolaire

TARIF DE LA FORMATION

- Prise en charge par le fond formation de l'employeur
- Pas de frais pédagogiques supplémentaires

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage

Détails : alternance.emploi.gouv.fr

INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs taux d'insertion dans l'emploi : www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Fiche mise à jour le 04/02/2025